

examens loupés, que se passe-t-il ?

Par **Akromax**, le **27/05/2007** à **13:48**

J'ai loupé les examens de Droit Civil et d'Anglais du deuxième semestre. Je suis désespéré. Que se passe-t'il dans ce cas ? Mon année est elle foutue ? !
(image not found or type unknown)

Par **fan**, le **27/05/2007** à **13:57**

Bien sur que non, tu n'es pas "foutu", tu peux te rattraper en seconde session.
(image not found or type unknown)

Par **Akromax**, le **27/05/2007** à **14:00**

C'est à dire ? Tu peut m'expliquer plus en détail s'il te plait ? !
(image not found or type unknown)

Par **sabine**, le **27/05/2007** à **15:15**

Si tu avais de bonnes justifications tu peux aller voir ton directeur de filière et normalement tu pourra passer les rattrapages dans ces matières (en juin ou septembre selon ta fac).

Par **deydey**, le **27/05/2007** à **15:16**

elle veut parler des rattrapages, il me semble.

rien n'est encore perdu. Toujours possible d'avoir son année grâce aux petites matières.

(peut-être faudrait-il que tu mettes un titre plus explicite ?)

Par **mathou**, le **27/05/2007** à **15:58**

Si par loupé tu veux dire que tu n'es pas allé aux examens, il faut regarder le règlement de la fac qui précise quoi faire dans ce cas, et les éventuels justificatifs, et contacter la scolarité. Tu

seras sans doute défaillant à la première session pour ces matières et tu iras en deuxième session.

Je renomme le sujet.

Par **Akromax**, le **27/05/2007** à **16:32**

Et qu'entendez vous par deuxième session" ? Sont-ce les rattrapages ?

Je suppose que je dois tout de même aller aux autre examens... Et y aurait t'il aussi un rattrapage pour ceux auxquels j'ai assisté ?

Par **AZiz**, le **27/05/2007** à **16:33**

beh oui en theorie tu consideres que tu as eu 0 quoi! ==> deuxieme session

Par **mathou**, le **27/05/2007** à **16:34**

Oui, la deuxième session ce sont les rattrapages.

Tu es à Nancy ? Si c'est le cas : http://fac-droit.univ-nancy2.fr/doc/reg ... _droit.pdf

Article 36.- Pour les enseignements faisant l'objet d'un examen terminal, une absence,justifiée ou non, à l'examen entraîne la mention « défaillant » (DEF) à l'ensemble de l'UE etl'interdiction de calculer la moyenne semestrielle, toute compensation entre UE étantimpossible.L'étudiant conserve toutefois la possibilité de représenter l'épreuve à la seconde sessiond'examen pour bénéficier de la compensation.Pour une absence justifiée revêtant un caractère exceptionnel lors d'un examen terminal, leprésident du jury peut décider d'un aménagement particulier au vu des justificatifs transmisavant la date de délibération du jury

Article 37.- Pour les enseignements faisant l'objet du contrôle continu, une absence justifiéepeut donner lieu, après accord du responsable du diplôme, à une neutralisation de l'épreuvedans le calcul de la moyenne de travaux dirigés ; une absence non justifiée entraîneral'obtention de la note 0/20Si un étudiant a été absent à un examen ou à une épreuve de contrôle continu, et que cetteabsence est justifiée (ABJ), il doit apporter un justificatif (certificat médical...) au secrétariatdu diplôme dans les 15 jours suivant la date de l'examen en question. Au-delà de ce délai, sonabsence sera déclarée injustifiée (ABI)

Par **akhela**, le **27/05/2007** à **16:53**

[quote="Akromax":kw0xvcnz]Et qu'entendez vous par deuxième session" ? Sont-ce les

rattrapages ?

Je suppose que je dois tout de même aller aux autres examens... Et y aurait-il aussi un rattrapage pour ceux auxquels j'ai assisté ?

1^{er} question : oui la seconde session c'est les rattrapages.

2^{ème} question : oui ça te fera moins de matière à passer aux rattrapages en principe.

3^{ème} question : cela dépend totalement du règlement des examens de ta faculté (qui est différent dans chaque faculté ... il faut nous dire où tu étudies), certaines fac regroupent les matières par unité d'enseignement et considèrent que si la moyenne n'est pas obtenue dans l'unité toute l'unité est à repasser, d'autres considèrent que ce principe ne vaut que pour le redoublement et donc qu'on ne passe les rattrapages que pour les matières non validées en 1^{er} session, enfin certaines rares fac n'ont pas d'unité d'enseignement et considèrent que toute matière validée l'est définitivement.

Bref si tu n'es pas à Nancy, Reims ou Strasbourg (les facs où tu trouveras facilement des personnes pour te répondre sur le forum), renseigne toi auprès de ton secrétariat (en priorité), ta corpo ou l'UNEF locale (en désespoir de cause, ce sont souvent eux qui ont les élus étudiants et qui connaissent le fonctionnement de la fac ... mais le niveau est assez disparate alors leurs informations sont à prendre avec des pincettes).

Par **Akromax**, le **27/05/2007** à **16:59**

Je vous remercie grandement pour toutes vos réponses. Oui je me trouve à Nancy, donc apparemment je pourrai rattrapper ces deux matières que j'ai loupées. Me voilà (presque) rassuré...

:)

Merci à tous 

Par **mathou**, le **27/05/2007** à **17:11**

:wink:

Y a pas de souci, les communautés étudiantes c'est fait pour ça aussi 

Par **joj0**, le **29/05/2007** à **20:54**

il y a un nombre limite d'épreuves que l'on peut rattrapper ?

Si par exemple je n'ai rien validé au premier semestre, et rien au second, je peux rattrapper

toutes les matières ?

:lol:

Image not found or type unknown

Merci d'avance

Par **maolinn**, le **29/05/2007** à **21:38**

[quote="j0j0":2b7rhr4x]il y a un nombre limite d'epreuves que l'on peut rattrapper ?
Si par exemple je n'ais rien validé au premier semestre , et rien au second, je peut rattrapper

toutes les matières ? Image not found or type unknown

Merci d'avance[/quote:2b7rhr4x]
Bien sûr que tu peux repasser toutes les matières!

Par **akhela**, le **29/05/2007** à **22:45**

dans un grand nombre de faculté tu as même la possibilité de renoncer à la note d'une matière validée dans une UE non validée pour tenter d'avoir une meilleur note aux rattrapages (bien sur si tu en as une plus mauvaise on garde la plus mauvaise ... ce qui explique pourquoi c'est assez rare).

Par **fan**, le **30/05/2007** à **23:33**

[u:up92amw1]Article 5.-Absence aux examens[/u:up92amw1]
L'absence à une épreuve vaut défaillance de l'étudiant(e). Dans ce cas, le jury ne peut valablement délibérer sur les résultats de l'intéressé qui ne sont pas calculés.
En cas d'absence justifiée aux épreuves de partiels des matières semestrielles, des épreuves de rattrapage sont organisées. Pour les épreuves terminales en fin de semestre, les étudiant(e)s ayant été dans l'impossibilité de les subir doivent se présenter à la seconde session.

C'est assez sévère à Clermont comme règlement.

Nous ne pouvons pas non plus repasser une note dans un module validé.

Par **j0j0**, le **31/05/2007** à **10:18**

[quote="maolinn":1z5yontr][quote="j0j0":1z5yontr]il y a un nombre limite d'epreuves que l'on peut rattrapper ?
Si par exemple je n'ais rien validé au premier semestre , et rien au second, je peut rattrapper

:lol:

toutes les matières ? Image not found or type unknown

Merci d'avance[/quote:1z5yontr]

Bien sûr que tu peux repasser toutes les matières![/quote:1z5yontr]

cet été 4 mois à bosser sur les chantiers, juste 2 semaines en aout pour réviser 1 an de cours

... j'adooooore Image not found or type unknown

va falloir que j'arrive à me motiver ... ce que je n'ai jamais réussi à faire ... pour mon partiel.

d'histoire de hier j'ai révisé à la dernière minute ... de 23h à 4h du mat' le jour de l'exam Image not found or type unknown

... ça me fait penser que j'ai un cours entier à apprendre pour un autre partiel demain pff fatigué

Par **maolinn**, le **31/05/2007** à **11:34**

Bon courage! Moi aussi j'ai tendance à tout faire au dernier moment et on ne peut pas dire

que ça m'est réussi Image not found or type unknown

Par **fan**, le **31/05/2007** à **23:53**

Oh ! vous n'êtes pas les seuls. Il m'arrive de veiller jusqu'à 4h du matin pour l'épreuve du

lendemain si elle est bien entendue l'après-midi sinon c'est jusqu'à 23h/24h. Image not found or type unknown

Par **nicomando**, le **01/06/2007** à **10:22**

Ce n'est pas le meilleur moyen pour que cela rentre car on se fatigue à lire plusieurs fois la même chose pour en fait ne pas en retenir la moitié.

Moi je lis toujours mon cours avant de me coucher et le lendemain je suis frais et dispo pour passer l'exam et ne surtout pas réviser avant d'entrer dans la salle ça embrouille plus qu'autre chose.

Par **Katharina**, le **01/06/2007** à **12:12**

moi je révise tout le temps sauf quand je dors y compris avant l'examen je trouve que c'est bien car quand il y a des dates à retenir elles sont fraîches et je les note tout de suite sur mon brouillon avant de les oublier

Par **sanremo34**, le **01/06/2007** à **13:45**

[quote="Katharina":2qd7pda5]moi je révise tout le temps sauf quand je dors y compris avant l'examen je trouve que c'est bien car quand il y a des dates à retenir elles sont fraîches et je les note tout de suite sur mon brouillon avant de les oublier[/quote:2qd7pda5]

moi aussi j'aurais plutôt tendance à fonctionner comme ça et ça marche puisque je viens de valider ma licence3 avec 13.18 de moyenne générale. Trop contente !!

Bonne chance à tous !

Par **deydey**, le **01/06/2007** à **14:00**

[quote="sanremo34":1e3xb5tw][quote="Katharina":1e3xb5tw]moi je révise tout le temps sauf quand je dors y compris avant l'examen je trouve que c'est bien car quand il y a des dates à retenir elles sont fraîches et je les note tout de suite sur mon brouillon avant de les oublier[/quote:1e3xb5tw]

moi aussi j'aurais plutôt tendance à fonctionner comme ça et ça marche puisque je viens de valider ma licence3 avec 13.18 de moyenne générale. Trop contente !!

Bonne chance à tous ![/quote:1e3xb5tw]

félicitations !!!

Par **candix**, le **01/06/2007** à **14:44**

[quote="sanremo34":sku9vrg6][quote="Katharina":sku9vrg6]moi je révise tout le temps sauf quand je dors y compris avant l'examen je trouve que c'est bien car quand il y a des dates à retenir elles sont fraîches et je les note tout de suite sur mon brouillon avant de les oublier[/quote:sku9vrg6]

moi aussi j'aurais plutôt tendance à fonctionner comme ça et ça marche puisque je viens de valider ma licence3 avec 13.18 de moyenne générale. Trop contente !!

Bonne chance à tous ![/quote:sku9vrg6]

:))

Félicitations Image not found or type unknown

moi je suis en train de réviser mon pénal et c'est chiant alors que j'adore ca
les peines : c'est juste un catalogue qui ne nous servira jamais parce que tout est écrit dans le

code, mais on va être interrogés sur ca aux partiels Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **02/06/2007** à **08:40**

[quote="sanremo34":x1o8bk3b][quote="Katharina":x1o8bk3b]moi je révise tout le temps sauf
quand je dors y compris avant l'examen je trouve que c'est bien car quand il y a des dates à
retenir elles sont fraîches et je les note tout de suite sur mon brouillon avant de les
oublier[/quote:x1o8bk3b]

moi aussi j'aurais plutôt tendance à fonctionner comme ça et ça marche puisque je viens de
valider ma licence3 avec 13.18 de moyenne générale. Trop contente !!

Bonne chance à tous ![/quote:x1o8bk3b]

super ^^ toutes mes félicitations comme quoi notre méthode est efficace héhé enfin je vais
attendre d'avoir ma moyenne xD !!

Par **sanremo34**, le **02/06/2007** à **17:27**

merci à tous !

:wink:

Bonne chance à toi Katharina mais je ne me fais pas trop de souci pour toi Image not found or type unknown

Sinon c'est vrai que parfois on peut se dire que l'on se rabache des trucs qui finalement n'ont
pas l'air d'avoir autant d'intérêt que ça, mais bon, la vie m'a parfois (même souvent) démontré

que l'intérêt était ailleurs et ça sert !! Image not found or type unknown

Mais c'est toujours après qu'on comprend pourquoi !

Donc restons positifs et concentrés.. Image not found or type unknown

Par **Gwen0711**, le **04/06/2007** à **11:27**

Ah mais moi aussi je bosse comme ça ! depuis toujours j'ai travaillé comme ça et ça m'a réussi.. J'suis OK avec Katarina ! (jai eu mon bac Mention TB et ma 1ère année avec 13.555 de moy..) mais attention : plus ça va et moins ça marchera à mon avis !! Record : pour mon dernier partiel (droit civil approfondi) j'ai bossé le cours la veille de 15h jusqu'à 2h (pause diner quand même ^^lol) et je me suis levée à 5h pour réviser avant mon partiel qui était à 8h. Résultat : 14 (et ce fut ma meilleure note, meilleure que le Droit civil notions fondamentales que j'ai bossé pendant toutes les vacances et où j'ai pris 7... lol Félicitations à San Remo !!

Par **mathou**, le **29/06/2007** à **11:27**

Akromax, est-ce que tu as eu des nouvelles ?

Par **Camille**, le **30/06/2007** à **11:18**

Bonjour,

J'arrive un peu tard, mais je mets mon "grain de sel" quand même...

[quote="nicomando":26affmds]Ce n'est pas le meilleur moyen pour que cela rentre car on se fatigue à lire plusieurs fois la même chose pour en fait ne pas en retenir la moitié.

Moi je lis toujours mon cours [b:26affmds]avant de me coucher[/b:26affmds] et le lendemain je suis frais et dispo pour passer l'examen et [b:26affmds]ne surtout pas réviser avant d'entrer dans la salle[/b:26affmds] ça embrouille plus qu'autre chose.[/quote:26affmds]

Bien d'accord. Je dirais même que, la veille de l'examen, il vaut mieux éviter de "potasser dans le détail" (c'est trop tard), mais au contraire, de se contenter d'un "survol" (sérieux quand même), une forme de synthèse, pour avoir une vision d'ensemble des "briques constitutives" du cours, plutôt que de s'attacher à des détails.

[quote="Katharina":26affmds]moi je révise tout le temps [b:26affmds]sauf quand je dors[/b:26affmds][/quote:26affmds]

Si, si, justement, avec la méthode de nicomando (lire, simplement lire, avant de se coucher), le cerveau continue à bosser tout seul, à trier, à caser, à mettre en place pendant la nuit. Et comme, pendant ce temps-là, on dort, ça fatigue beaucoup moins...

Rappel d'un dicton bien utile et moult fois vérifié "La nuit porte conseil"...

[quote="sanremo34":26affmds]

Sinon c'est vrai que parfois on peut se dire que l'on se rabache des trucs qui finalement n'ont pas l'air d'avoir autant d'intérêt que ça mais bon, la vie m'a parfois (même souvent) démontré

que l'intérêt était ailleurs et ça sert !!

:roll:

Image not found or type unknown

Mais c'est toujours apr_ès qu'on comprend pourquoi !

[/quote:26affm]ds]

Bien d'accord. Il pourrait même arriver qu'une fois son diplôme en poche, on aie le sentiment de ne rien avoir appris d'utile.

Et c'est à l'occasion d'un premier cas concret que les connaissances acquises "remontent à la surface" et se mettent en place et on découvre que, finalement, on en sait déjà pas mal et au moins suffisamment pour le résoudre...

Image not found or type unknown

[quote="sanremo34":26affm]ds] :wink:

Donc restons positif et concentrés.. Image not found or type unknown [/quote:26affm]ds]

Et, aussi, ne jamais se décourager sur un simple échec... :wink:

(au contraire, d'ailleurs, ce sont les leçons des échecs qui forment l'expérience...) Image not found or type unknown

Par **fan**, le **30/06/2007** à **20:45**

Félicitations à ceux et celles qui ont validée leurs année, ce qui n'est pas mon cas avec la :oops:

méthode de bosser la nuit, car je m'endors sur le clavier de l'ordinateur. Image not found or type unknown et Image not found or type unknown